Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère

PLAN D'ACTION

Ce document constitue le plan d'action pour la mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le pôle urbain Belvédère. Il s'agit d'un document d'accompagnement qui précise les principales actions que posera la Ville de Québec au cours des prochaines années, afin de favoriser l'atteinte des objectifs du PPU.

Le détail des objectifs auxquels se rattachent chaque action est disponible au Chapitre 4 du PPU: les Stratégies d'aménagement et de développement.

Stratégies d'aménagement et de développement	Objectifs	Actions/Activités	Cadre d'intervention				Échéancier			
			Études et planification	Encadrement réglementaire	Accompagnement et soutien au développement	Interventions sur le domaine public	Court terme (0-2 ans)	Moyen terme (2-5 ans)	Long terme (5 ans +)	
4.1 Activités et vocation du territoire	4.1.2 Poursuivre le développement du noyau mixte Holland	Réaliser un portrait et un diagnostic de l'activité commerciale dans le territoire, ainsi que pour l'artère commerciale du chemin Sainte-Foy: Étude sur la vacance commerciale; Étude sur la composition et la mixité commerciale.	•				•			
	4.1.2 Poursuivre le développement du noyau mixte Holland	Examiner l'opportunité d'intégrer l'artère commerciale du chemin Sainte-Foy au territoire du PPU, d'y ajuster la réglementation d'urbanisme et d'y proposer des projets d'aménagement urbain.		•	•			•		
	4.1.6 Mettre en place des conditions favorables au maintien et au développement des équipements []	Contribuer financièrement à la rénovation du centre communautaire YWCA.			•		•			
	4.1.7 Favoriser la mixité générationnelle et sociale	Évaluer les besoins en matière de logements sociaux et étudier la faisabilité d'en intégrer à un projet de redéveloppement du terrain des services diocésains de l'archidiocèse de Québec.	•						•	
4.2 Cadre bâti	4.2.2 Stimuler le redéveloppement et la requalification des grandes propriétés	Examiner l'opportunité de modifier la réglementation d'urbanisme applicable au terrain des services diocésains de l'archidiocèse de Québec.		•				•		
	4.2.2 Stimuler le redéveloppement et la requalification des grandes propriétés	Examiner l'opportunité de modifier la réglementation d'urbanisme applicable aux terrains de l'église du Très-Saint-Sacrement.		•				•		
4.3 Mobilité et déplacements	4.3.1 Développer l'accessibilité régionale du pôle urbain []	Améliorer l'aménagement des aires d'attente et des cheminements piétonniers du point de correspondance situé à l'intersection du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Calixa-Lavallée.				•		•		
	4.3.1 Développer l'accessibilité régionale du pôle urbain []	Améliorer l'aménagement des aires d'attente et des cheminements piétonniers du point de correspondance situé à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Belvédère.				•		•		
	4.3.1 Développer l'accessibilité régionale du pôle urbain [] 4.3.5 Créer des liens cyclables conviviaux []	Installer de nouveaux supports à vélo à des endroits stratégiques (près des liens cyclables, des nœuds de correspondances, des institutions publiques, des équipements de loisirs).				•	•	•	•	
	4.3.2 Créer un axe de mobilité active nord-sud 4.3.3 Faciliter les déplacements des piétons	Élaborer un concept d'aménagement pour l'axe de mobilité active sur l'avenue Joffre.	•				•			
	4.3.2 Créer un axe de mobilité active nord-sud 4.3.3 Faciliter les déplacements des piétons 4.3.5 Créer des liens cyclables conviviaux []	Procéder au réaménagement de l'avenue Joffre, de manière à y créer un axe de mobilité active et à y ajouter un lien cyclable.				•		•		
	4.3.3 Faciliter les déplacements des piétons	Réaliser une étude pour identifier les améliorations possibles aux passages pour piétons de la Grande Allée Ouest.	•				•			
	4.3.3 Faciliter les déplacements des piétons	Ajouter un feu pour piétons à l'intersection de la Grande Allée Ouest et des avenues Mérici et Vauquelin.				•				
	4.3.3 Faciliter les déplacements des piétons	Réaliser une étude pour identifier les améliorations possibles aux passages pour piétons du chemin Sainte-Foy.	•				•			
	4.3.4 Améliorer la perméabilité du territoire et favoriser la traversée des grands ilots	Aménager des liens piétonniers entre La Cité Verte et la rue Monk.				•	•			

Plan d'action (suite)

				Cadre d'intervention				Échéancier			
Stratégies d'aménagement et de développement	Objectifs	Actions/Activités	Études et planification	Encadrement réglementaire	Accompagnement et soutien au développement	Interventions sur le domaine public	Court terme (0-2 ans)	Moyen terme (2-5 ans)	Long terme (5 ans +)		
4.3 Mobilité et déplacements	4.3.4 Améliorer la perméabilité du territoire et favoriser la traversée des grands ilots	Étudier la faisabilité d'aménager des liens piétonniers sur les grandes propriétés à requalifier et à redévelopper et préciser les tracés optimaux (entre la Grande Allée Ouest le boulevard René-Lévesque; entre les Jardins Mérici et la Grande Allée Ouest).	•					•			
	4.3.4 Améliorer la perméabilité du territoire et favoriser la traversée des grands ilots	Aménager des liens piétonniers entre la Grande Allée Ouest et le boulevard René-Lévesque.				•			•		
	4.3.4 Améliorer la perméabilité du territoire et favoriser la traversée des grands ilots	Aménager un lien piétonnier entre les Jardins Mérici et la Grande Allée Ouest.				•			•		
	4.3.5 Créer des liens cyclables conviviaux []	Étudier la faisabilité d'aménager un lien cyclable reliant la cote de la Pente-Douce et la Grande Allée Ouest, en passant par l'avenue Joffre.	•					•			
	4.3.5 Créer des liens cyclables conviviaux []	Étudier la faisabilité d'aménager un lien cyclable sur la Grande Allée Ouest.	•						•		
	4.3.7 Maintenir des conditions de circulation automobile acceptables []	Optimiser la synchronisation des feux de circulation sur le boulevard René-Lévesque.				•	•				
	4.3.7 Maintenir des conditions de circulation automobile acceptables []	Inciter les employeurs à mettre en place de mesures de gestion de déplacements entre le domicile et le lieu de travail.			•			•			
4.4 Aménagement des rues, des parcs et des espaces publics	4.4.1 Aménager une place publique dans le noyau mixte Belvédère	Élaborer un concept d'aménagement d'une place publique dans le noyau mixte Belvédère.	•					•			
	4.4.1 Aménager une place publique dans le noyau mixte Belvédère	Procéder à l'aménagement d'une place publique dans le noyau mixte Belvédère.				•			•		
	4.4.2 Créer un espace public dans le noyau mixte Holland	Mettre à jour le concept d'aménagement pour la place publique en façade de l'Église du Très-Saint-Sacrement.	•				•				
	4.4.2 Créer un espace public dans le noyau mixte Holland	Procéder à l'aménagement d'une place publique en façade de l'Église du Très-Saint-Sacrement.				•		•			
	4.4.3 Poursuivre l'aménagement de la promenade du coteau Sainte-Geneviève	Mettre à jour l'étude du coteau Sainte-Geneviève, dans le but de créer une promenade continue, notamment dans le secteur du pôle urbain Belvédère.	•				•				
	4.4.3 Poursuivre l'aménagement de la promenade du coteau Sainte-Geneviève	Procéder à l'aménagement des liens permettant de créer une promenade continue en bordure du coteau Sainte-Geneviève.				•		•	•		
	4.4.3 Poursuivre l'aménagement de la promenade du coteau Sainte-Geneviève	Mettre en place un programme de communication auprès de la population et des touristes pour faire connaître la promenade du coteau Sainte-Geneviève.			•			•			
	4.4.4 Améliorer l'offre en parcs et espaces verts []	Élaborer un concept de réaménagement du parc des Saints-Martyrs, incluant notamment la révision des besoins, la réfection des terrains de tennis et la rénovation du pavillon de services.	•				•				
	4.4.4 Améliorer l'offre en parcs et espaces verts []	Procéder à la réfection du parc des Saints-Martyrs				•		•			
	4.4.4 Améliorer l'offre en parcs et espaces verts []	Étudier la faisabilité d'aménager un espace vert à vocation récréative dans le secteur d'emplois Mérici.	•				•				
	4.4.4 Améliorer l'offre en parcs et espaces verts []	Procéder à l'aménagement d'un espace vert à vocation récréative dans le secteur d'emplois Mérici.				•		•			
	4.4.5 Ajouter du mobilier urbain []	Installer du mobilier urbain sur les parcours piétonniers principaux.				•	•	•	•		
	4.4.6 Encourager la mise en valeur du couvert arborescent et y participer	Mettre sur pied un programme de sensibilisation à la plantation d'arbres sur le domaine privé.			•		•				
	4.4.6 Encourager la mise en valeur du couvert arborescent et y participer	Planter des arbres dans les emprises publiques et prévoir, lors des projets de réaménagement de rue, l'espace nécessaire à la plantation, particulièrement dans les noyaux mixtes et les espaces verts projetés.				•	•	•	•		